

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/03/2022

Dossier complet le :

08/04/2022

N° d'enregistrement :

2022-6039

1. Intitulé du projet

Création d'un boisement

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de SAINT-VINCENT-SUR-JARD (85520)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Robert Chabot (Maire)

RCS / SIRET

2	1	8	5	0	2	7	8	9	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47°C	Boisement de 6900 m2

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un boisement sur parcelles communales en zone N du PLU

- Plantation en plein sur une surface de 6900 m2
- Pas de travaux de démolition, ni de terrassement.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan Vendée Biodiversité et Climat porté par le Département de la Vendée en direction des communes et intercommunalités, l'objectif étant de planter des boisements dans le respect de la législation et des règles environnementales afin d'augmenter les capacités de stockage du carbone et de favoriser la biodiversité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Plantation d'un boisement sur 6900 m²

Préparation du sol par décompactage à la dent Becker sur une profondeur de 30 à 40 cm.

Plantation en ligne (espacement 3m en interligne et 1.5m entre les plants)+ interlignes de 5m de large toutes 3 les lignes ainsi que desserte de 8m de large sur le pourtour de la parcelle.

Densité de plantation à l'hectare: 2222u

Nombre de plants: 1534 unités définies comme suit:

- Essences principales (50%): Mélange *Quercus petraea*-*Quercus pubescens* (30%)/*Quercus ilex* (20%)
- Essences d'accompagnements (40%): *Sorbus domestica*/*Malus sylvestris*/*Acer campestre*/*Pyrus pyraeaster*
- Essences de bourrage mellifères sur les pourtours de parcelle (10%): *Corylus avellana*, *Prunus spinosa*, *Sambucus nigra*, *Mespilus germanica*, *Viburnum opulus*, *Ulex europeaus*, *Cytisus scoparius*.
- Mise en place d'un paillage biodégradable (broyat de bois feuillus) sur 0.5 m² par plants et 12cm d'épaisseur.
- Mise en place de protection anti-gibier 100cm pour les essences principales et d'accompagnements et de 60cm pour les essences de bourrage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Entretien années +1 à 5:

- Broyage mécanique entre les lignes + dégagement des jeunes plants dans les lignes+ formation d'une haie de recrû pour protection et gainage des jeunes plants.
- Vérification des protection anti-gibiers et suppression en année 3.
- Regarnis si nécessaire et sur avis d'un technicien forestier.
- Taille sanitaire et de formation.

Entretien années 5 à 15:

- Broyage mécanique entre les lignes à raison d'une ligne sur 2 en alternance+ Entretien de la haie de recrû pour protection et gainage des jeunes plants.
- Taille sanitaire et de formation à poursuivre
- 1 ou 2 opérations d'éclaircie à prévoir suivant la croissance des végétaux, afin de favoriser les arbres d'avenir (essences principales et d'accompagnement)

Entretien au delà de 15 ans: Plan de gestion à prévoir par la commune.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Conseil municipal de Saint-Vincent-Sur-Jard

Commission permanente du Conseil Départemental de Vendée

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du boisement:	6900m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelles communales numéros
Z10022/Z10023/Z10024/Z10025
16 bis, chemin du Fenil Blanc
85520 Saint-Vincent-Sur-Jard

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 4' 2" 15" 26 Lat. - 1° 5' 4" 39" 26

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Saint-Vincent-sur-Jard
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve en limite de zone de servitude des monuments historiques du Dolmen du Grand Bouillac
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL Pays Talmondais Approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SIC Marais de Talmont et zones littorales entre Les sables d'Olonne et Jard-sur-Mer (distance 2.26km) ZPS Pertuis charentais Rochebonne / ZSC Pertuis charentais (distance 1.36km) ZPS/ZSC Marais Poitevin (distance 1.23km)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, pas de prévisions d'arrosage sur les plantations forestières
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce boisement de plusieurs espèces aura une incidence positive dans un territoire largement dominé par l'agriculture, sur la régulation hydraulique et la qualité de l'eau, en favorisant l'infiltration jusqu'aux nappes phréatiques, en limitant l'érosion hydrique et en dépolluant les eaux de ruissellement. La prescription du zérophyto sur ces parcelles va dans ce sens également.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a été étudié pour améliorer la qualité environnementale de ce délaissé communal entretenu à l'heure actuelle essentiellement par broyage des parcelles. Les essences ont été sélectionnées en collaboration avec l'ONF et suivant une liste d'éligibilité définie en fonction des recommandations des DRA-SRA (Directive Régionale d'Aménagement - Schéma Régional d'Aménagement du Bassin ligérien approuvé en 2011) et notamment, l'étude de la végétation existante, de la nature des sols, de l'autécologie des espèces et de leurs capacités de résilience face au effets du réchauffement climatique nous ont amené à définir ces choix de plantation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone N du PLU de Saint-Vincent-sur-Jard
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet contribuera à terme à l'amélioration de la qualité de l'air et au stockage du carbone.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet permet l'émergence d'un milieu boisé qualitatif favorable à la biodiversité, à la séquestration du carbone et à l'amélioration de la qualité de vie et du paysage à proximité d'un espace péri-urbain. La plantation de ce boisement est portée par le plan d'action Biodiversité et Climat du Conseil Départemental de Vendée et s'inscrit dans les recommandations des DRA-SRA (Directive Régionale d'Aménagement - Schéma Régional d'Aménagement 2009 du Bassin ligérien, approuvé par le Ministre en charge des forêts par arrêté du 05 aout 2011) en direction des forêts des collectivités, et dans les prescriptions du SRGS Pays de la Loire (Schéma Régional de Gestion Sylvicoles approuvé par arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de la Ruralité le 26 janvier 2005) et au travers des fiches actions du Programme Régional Forêt-Bois des Pays de la Loire validé en janvier 2021, notamment sur les thématiques liées à la biodiversité et au changement climatique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

St Vincent (Jard)

le,

8/04/22

Signature



Le Maire,
ABOT Robert

